

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS CHROM ANCIEN à AULNAT

Description de l'établissement

Nom : CHROM ANCIEN
Adresse : 6 R Gambetta
Commune principale : AULNAT (63019)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : H13 - Traitement de surface
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 23/08/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00124230101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Ce site, implanté en centre-ville d'Aulnat a accueilli une activité de traitement de pièces métalliques entre 1984 et 2012. Suite à l'évacuation des déchets (acide chromique, cristaux de soude, acide sulfurique, acide chlorhydrique,..) en décembre 2017 dans le cadre de la procédure « exploitants défaillants » par l'ADEME, le diagnostic environnemental mené par l'ADEME en 20220-2021 démontre que le site n'a pas d'impact sur les usages constatés. La présence d'une pollution des sols par le trichloroéthylène et le tétrachloroéthylène n'est cependant pas à exclure dans le secteur du piézomètre PZA1 compte tenu des anomalies constatées dans les gaz du sol.
En cas de nouvel usage du site, conformément à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués, et compte tenu des activités exercées et des teneurs mesurées en trichloroéthylène et tétrachloroéthylène dans les gaz du sol, il appartiendra à tout nouvel utilisateur/aménageur de ce site de réaliser un plan de gestion pour s'assurer de la compatibilité des milieux avec les usages projetés.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 20/04/2022

Enjeux et environnement : En 1984, suite à 2 inondations de son atelier 1 rue Zola à Aulnat, où il exploite un atelier de traitement électrolytique des métaux (récépissé de la préfecture du Puy-de-Dôme du 2 juin 1969), M. Pélissier souhaite étendre son activité et l'implanter au 6 rue Gambetta à Aulnat où était situé avant 1980 un garage de réparation de véhicules automobiles. Sa nouvelle activité (cuivrage, nickelage, étamage et chromage), soumise à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, est autorisée par arrêté préfectoral du 6 novembre

1984. L'exploitation comprend de 19 m³ de bains de traitements ainsi qu'une cuve de dégraissage de moins de 1500 litres. Le dossier de demande d'autorisation prévoit que l'ensemble des cuves soit sur rétention générale rapportée et que les rejets aqueux soient traités sur site par neutralisation et détoxification asservie au potentiel redox. Le rejet final dans le réseau communal doit être réalisé après contrôle colorimétrique de la bâchée. Les bains morts concentrés et usés doivent être stockés en fûts étanches et envoyés en retraitement. Les principales familles de produits chimiques utilisées par l'exploitation (fabrication et détoxification) sont : solutions acides, basiques et salines (acide sulfurique, acide acétique, acide borique, acide chlorhydrique, hypochlorite de soude (Javel), soude, chaux, bisulfite de soude, phosphates, carbonate de potassium, acétate de soude, nitrate de soude), solutions cyanurées (cyanure de sodium, cyanure de cuivre), métaux lourds (trioxyde de chrome, trioxyde de dichrome, métavanadate d'ammonium, stannate de soude, cyanure de cuivre, sulfate de nickel, chlorure de nickel) et solvants chlorés (trichloroéthylène).

Le site est situé en plein centre urbain d'Aulnat.

Description³ :

L'entreprise devenue « Chrom'Ancien – Ets. René Petillon » (galvanoplastie) change d'exploitant en décembre 2004. L'exploitation est une TPE homologuée comme atelier d'art.

En mars 2005, une inspection du service des installations classées précise que le volume de bains autorisé initialement a été diminué de moitié environ. Il reste les cuves suivantes : dégraissage (1200 l), cuivrage cyanuré (1200 l), nickelage (1200 l), chromage décoratif (1200 l), acide chlorhydrique (800 l), zingage nitrique (1800 l) et démétallisant (800 l). Le dégraissage au trichloroéthylène a été supprimé. L'ensemble des eaux de rinçage est éliminé en tant que déchet : il n'y a plus de rejet d'eaux industrielles. Les effluents gazeux des bains ne sont pas captés et traités.

Les bains de traitement sont sur rétention mais une inspection de mai 2007 rappelle à l'exploitant la nécessité de refaire l'étanchéité de sa rétention.

Fin 2010, l'entreprise Chrom'Ancien est reprise par M. Nicolas Capliez. Par jugement du 16 mai 2012, le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand ouvre une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la société. L'exploitant ne fait pas de déclaration de cessation d'activité. Plusieurs tonnes de produits chimiques et déchets dangereux sont présentes sur le site, notamment de l'acide chromique en solution dans les bains ou en fûts, des bases cyanurées en bac, des boues sèches minérales dans la rétention, des acides et bases minéraux liquides en bacs de traitement, des solides minéraux pulvérulents (sels de cyanure).

La liquidation est impécunieuse et ne peut procéder à la mise en sécurité du bâtiment d'environ 250 m² (enlèvement des produits dangereux, fermeture des accès) situé sur les parcelles AD88 et AD86.

D'après les éléments à sa disposition, l'ADEME estime en juin 2015 que la nappe d'eau au droit du site est peu profonde (de 1,5 à 3 m de profondeur) et vulnérable (des remblais sableux ont été détectés dans des sondages réalisés à 300 m du site).

Le 19 novembre 2015, le préfet du Puy-de-Dôme prend un arrêté de travaux d'office et confie la mise en sécurité du site Chrom'Ancien à l'ADEME.

De novembre 2016 à février 2017, les travaux sont réalisés par l'entreprise OGD pour le compte de l'ADEME. Le 20 février 2017 a lieu la visite de réception des travaux. Les travaux ont consisté en l'évacuation et le traitement des fûts et bacs de traitement, la vidange et le nettoyage de la rétention et des fosses, le nettoyage de surface des sols des bâtiments, l'évacuation des déchets banals

un

risque d'incendie.

Aucun diagnostic n'a été entrepris afin d'estimer une potentielle pollution du bâti ou des sols naturels. Celle-ci apparait comme possible en raison des traces de détérioration des bacs de produits chimiques et des souillures visibles sur les sols du bâtiment. Aucune surveillance du site n'a été prescrite.

En 2017 des travaux de mise en sécurité ont été réalisés sur le site « Nicolas CAPLIEZ » dénommé CHROM'ANCIEN.

Entre août et septembre 2020, il a été entrepris une première campagne de prélèvements de sol, de gaz de sol, d'eau souterraine et d'air ambiant à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Les résultats de ces investigations ont permis d'identifier la présence d'un panache gazeux en COHV sous le dallage du site. Aucun composé détecté dans les gaz du sol n'a été identifié dans l'air ambiant intérieur du bâtiment, à l'exception de quelques traces de tétrachlorométhane, dont l'origine est inconnue car il n'est pas quantifié dans les gaz du sol.

En l'absence de voie d'exposition, les conditions n'étaient pas réunies pour qu'il y ait un éventuel risque sanitaire pour les usagers du site et avoisinant.

Cependant, compte-tenu de la variabilité saisonnière des concentrations dans les gaz du sol et de la présence d'anomalie dans ce milieu, une seconde campagne de prélèvements d'échantillons de sol, de gaz de sol et d'eau souterraine a été réalisé le 01/02/2021.

Les résultats montrent qu'il n'y a pas d'anomalie dans l'air ambiant du bâtiment.

Ainsi, en l'absence de transfert des polluants vers l'air intérieur du bâtiment et en extérieur, le rapport de diagnostic de l'état des milieux conclue à l'absence de risque sanitaire pour les résidents situés à proximité du site.

Toutefois afin de garantir la compatibilité des usages potentiels et l'état des milieux, ce site sera proposé en secteur d'information sur les sols (SIS).

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : COHV, solvants chlorés, fréons

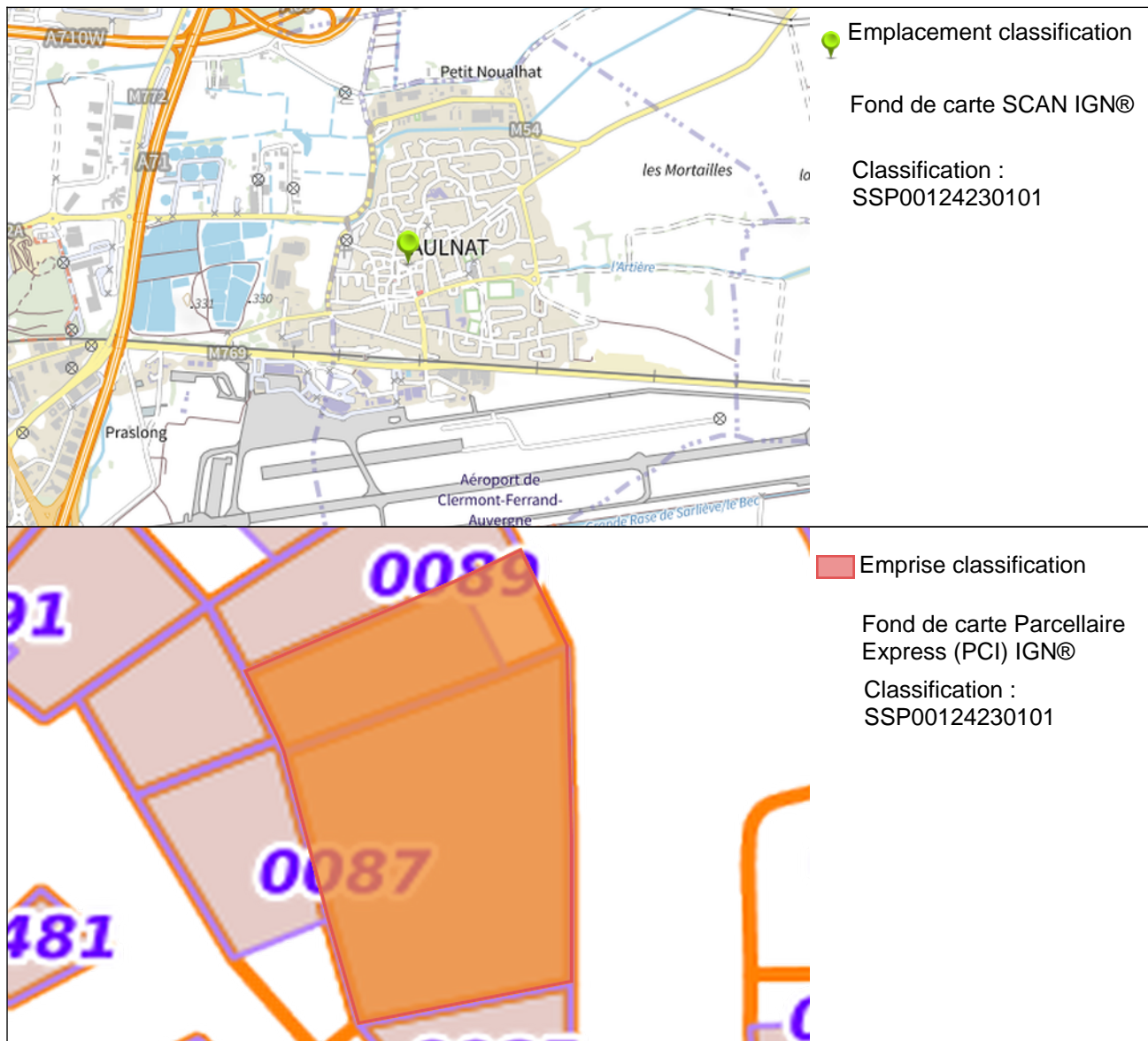
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Aulnat	1	AD	0086	63
Aulnat	1	AD	0088	63

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 712754.6236259745, Lat. : 6521820.106570719

Superficie estimée :

250 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.